

Section Sportive Scolaire Football Lycée
Maurice GENEVOIX

2024/2025



Je soussigné Monsieur, Madame,

Autorise mon fils/ma fille à subir les épreuves sportives en vue de l'admission à la Section Sportive Football fixées au **Mercredi 15 Mai 2024 à 16h au Stade des Halles de Decize (Date susceptible d'être modifiée).**

I. Renseignements Individuels du Candidat

Nom : Prénom :

Né le : A

Adresse Postale :

.....

Mail parents :

Téléphone Fixe :

Portable parents:

Portable élève (facultatif):

II. Renseignements Scolaires

Scolarisé à :

En classe de : Langue 1 étudiée :

Professeur d'EPS pour l'année 2023-2024 :

Classe demandée :

EN CAS D'ADMISSION, mon fils sera :

Interne ½ pensionnaire Externe

Joindre à ce dossier les bulletins des 2 premiers trimestres de troisième

III. Renseignements Sportifs et Références Sportives

Club actuel : Nom de l'entraîneur :

Poste sur le terrain : Choix N°1 :

Choix N°2 :

Taille : Poids : Pointure :

Droitier

Gaucher

IV. Procédure d'affectation

Une fois votre candidature retenue à l'issue des tests,

*- Si vous appartenez au secteur de recrutement du Lycée Maurice Genevoix :
Vous suivez la procédure normale pour intégrer le lycée.*

- Si vous n'appartenez pas au secteur de recrutement du Lycée Maurice Genevoix : Vous devez impérativement faire une demande de dérogation auprès de la DSDEN de votre département (en général en mai), en demandant l'affectation au Lycée Maurice Genevoix, avec comme motif de dérogation l'admission en section sportive. Si vous obtenez la dérogation, vous serez affecté au Lycée Maurice Genevoix.

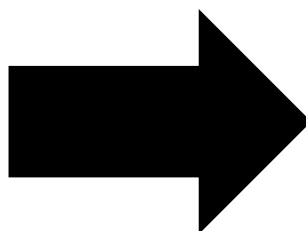
PA retourné au Siège du club :

Allée Marcel MERLE

58300 Decize

Tel : 03.86.38.46.65

Fax : 03.86.38.17.50



**Date Limite de
Retour :
26 AVRIL 2024**